

Les tarifs sont établis chaque année par le Conseil d'Administration de l'OGEC Saint-Bruno pour la totalité de l'année scolaire.

CONTRIBUTION FAMILIALE OBLIGATOIRE et COTISATION VOLONTAIRE à l'A.P.E.L.

La contribution familiale comprend notamment les dépenses liées au patrimoine immobilier de l'établissement, les cotisations aux structures et services de l'Enseignement Catholique, les frais d'assurance scolaire, les dépenses liées à la spécificité et au caractère propre de l'établissement.

Revenu Fiscal de référence du foyer		Maternelle et élémentaire Tarif annuel/enfant	Collège Tarif annuel/enfant	Cotisation annuelle à l'A.P.E.L. (une par famille)
A	Jusqu'à 26 500 €	599 €	650 €	21 €
B	26 501 € à 42 000 €	722 €	809 €	
C	42 001 € à 62 000 €	900 €	1034 €	
D	62 001 € à 91 500 €	1125 €	1250 €	
E	91 501 € à 122 000 €	1270 €	1398 €	
F	+ de 122 000 €	1435 €	1564 €	

Justificatif obligatoire à fournir : avis d'imposition ou de non-imposition

Réductions sur la contribution :

- 2 enfants inscrits à St Bruno = - 10%
- 3 enfants inscrits à St Bruno = - 22%
- 4 enfants et plus inscrits à St Bruno = - 25%

Pour les enfants inscrits en maternelle et élémentaire :

Adresse du domicile à Evian : - 85 €/an/par enfant

RESTAURATION : les tarifs seront réévalués par la société 1001 Repas selon l'évolution de l'indice restauration qui sera déterminé début juin 2026.

Le prix du repas inclut le coût des denrées, mais aussi les frais de personnel d'encadrement, les fluides, l'entretien et l'amortissement du matériel et des locaux.

	Maternelle, élémentaire et collège
Demi-pension 4 jours	1123 €/an
Demi-pension 3 jours	862,50 €/an
Demi-pension 2 jours	585,50 €/an
Demi-pension 1 jour	306 €/an
Ticket exceptionnel à l'unité	10 €
Carnet de 10 tickets	95,50 €

ÉTUDE ou GARDERIE (de 16h30 à 18h00) :

Maternelle / Élémentaire / Secondaire : 499€ à l'année (3-4 jours fixes/semaine) / 250€ à l'année (1-2 jours fixes/semaine)

Possibilité d'acheter des tickets : 6,90€ l'unité soit 69€ le carnet de 10

Service gratuit : garderie / surveillance de 7h45 à 8h10.

FRAIS SUPPLÉMENTAIRES FACTURÉS :

- ❖ **Maternelle :** Forfait éveil (goûters, spectacles, sorties pédagogiques...) : 60 €/année
- ❖ **Élémentaire (CP au CM2) :** Forfait pédagogique (spectacles, interventions, sorties pédagogiques...) : 35 €/année
- ❖ **Collège :**
 1. Forfait pédagogique (interventions, sorties pédagogiques...) : 35 €/année
 2. Forfait littérature : 30 €/année
 3. Forfait technologie (5^e-4^e-3^e) : 12 €/année
- ❖ **Maternelle, élémentaire et collège :**
 1. Forfait numérique (acquisition et/ou renouvellement de matériel et ressources pédagogiques numériques) :
Élémentaire : 70 €/année ; Collège : 85 €/année
 2. Cahiers de travaux dirigés : variable

Location facultative d'un casier (pour le collège uniquement) : 20 €/année